

**Nb d'inscrits au CQ 1 à ce jour : 35**

**Nb de personnes présentes : 11**

**Présents pour la Ville :** Angélique Alo-Jay (élue référente CQ), Jean-Louis Soubeyroux (Adjoint chargé de la vie des quartiers), Frédéric Dorville (Directeur de Cabinet et Communication).

**Habitants présents :** Jean-Louis Billon - Johann Chevalier – Aline Chouteau – Josette Cornec – Denise Ferraris – Viviane Granger – René Guérin – Virginie Kaluzny – Vincent Martin - Annie Vassy – Nicole Vivet

## 1. INFORMATIONS

- **Périodicité des réunions :**

Passage à une réunion trimestrielle (janvier / mars / juin / octobre), complétée par une déambulation « visite de quartier » une fois par an.

- **Déambulation du 19 septembre**

Rappel de la rencontre élus / habitants et déambulation samedi 19 septembre.  
Rendez-vous espace Fugain et itinéraire via rue Plein soleil jusqu'à la Mairie.

- **Changement de salle**

Le Comité de quartier se réunira désormais salle de l'Ecluse et non plus salle X. Jouvin.

- **Twitter**

→ La ville est présente sur le réseau social Twitter. Le compte officiel est : @VilleVoreppe38  
Il diffuse de l'information courte et rapide et permet d'informer presque en temps réel. C'est un complément au site internet et au magazine municipal. Il peut être suivi soit depuis un ordinateur soit depuis un smartphone.

## 2. RETOUR SUR LA RÉUNION DU 16/6 : COMPTE-RENDU ET FICHES NAVETTES

- Certains membres ne reçoivent toujours pas les compte-rendus par mail.
- Manque de visibilité au niveau du stop de la rue de la Jacquinière

## 3. QUESTIONS DIVERSES

- **Epave**

Les restes d'une épave de véhicule ont été repérés sur les abords de la Roize au niveau de X. Jouvin.  
→ Il s'agit d'un terrain privé.

- **Rue des Pallaches**

Pourquoi ne pas profiter des prochains travaux sur les canalisations des eaux usées et pluviales pour :

1 - enterrer les lignes (électricité – téléphone)

→ Il faut attendre que les appels d'offres soient réalisés et voir si cela peut éventuellement entrer dans l'enveloppe financière consacrée aux travaux.

2 – donner une forme en V à la chaussée pour faciliter l'écoulement des eaux ?

3 – Végétaliser les bordures de la rue, au besoin par les riverains.

→ La Ville n'est pas opposée à ce type d'aménagement. Il conviendrait cependant de préciser la demande (emplacement, personnes intéressées, ...) afin d'étudier sa faisabilité (largeur de passage pour les véhicules et notamment ordures ménagères,..., positionnement des réseaux, ...)

Ces aménagements pourraient être envisagés et traités dans le cadre d'une autorisation d'occupation du domaine public sollicitée par les propriétaires concernés et sous leur responsabilité (supports sur façade, ...)

- **Canalisations**

Il est précisé que c'est le Pays Voironnais qui est gestionnaire des réseaux d'eau et que tout problème (plomb, fuite,...) doit lui être signalé directement.

- **Promenade de Roize**

Problème récurrent des deux-roues motorisés qui gênent les promeneurs (bruit, dangers enfants et personnes âgées)

→ Il est conseillé d'appeler systématiquement la police municipale, ou, en dehors des heures d'ouverture, la gendarmerie. Des solutions sont actuellement à l'étude pour empêcher ou compliquer l'accès des deux-roues sur cette voie verte, mais sans gêner le passage des vélos, poussettes et fauteuils roulants, ce qui est compliqué. La chicane semble être le meilleur compromis.

- **Haies et broussailles**

Problème de taille des haies et broussailles qui débordent sur la voie publique, notamment chemin de la Jacquinière et rue X. Jouvin

→ Rappel de la règle : la ville intervient sur l'espace public, les espaces privés sont à la charge des propriétaires. Concernant les lieux signalés, les propriétaires ont été interpellés à plusieurs reprises.

- **Rue plein soleil**

La vitesse est limitée à 45 km/h. Il est demandé un passage à 30 km/h (fiche navette)

→ un panneau de limitation à 30km/h sera prochainement installé après information et accord des riverains (un courrier sera transmis aux riverains). Possibilité également d'étudier de nouvelles chicanes à l'aide du stationnement alternatif par rapport à la voirie.

- **Camions**

Nuisances dues au passage de nombreux camions qui descendent rue de Stalingrad

→ Il est rappelé que les camions qui desservent la Chartreuse notamment doivent respecter un itinéraire établi par le Département. Ce circuit passe, malheureusement, par la rue de Stalingrad. En revanche, les transits de camion qui n'ont pas de desserte locale sont interdits sur la commune. Des contrôles réguliers sont effectués par la Gendarmerie.

- **Local poubelle C. Barde**

Quelle suite depuis l'installation du nouveau local poubelle ?

→ Pas d'écho négatif.

- **Ancienne Mairie**

Y a-t-il des projets sur l'ancienne Mairie ?

→ Plusieurs options sont possibles : faire des salles de réunion, des salles pour les associations, faire des appartements... Le devenir de ce bâtiment est étudié dans le cadre du groupe de travail qui planche actuellement sur la redynamisation du centre bourg.

- **Résidence Debelle**

1- Pas de visibilité au niveau du stop pour sortir du parking de la résidence Debelle, en raison d'une place de stationnement qui, lorsqu'elle est occupée, bouche la vue.

- **Carrefour Stalingrad / Jouvin**

Marquage au sol peu visible. Voir si on peut le refaire et éventuellement l'élargir.

→ Demande sera transmise au service voirie pour étude

- **Rue X. Jouvin**

Peut-on signaler que le bas de cette rue est à double sens ?

#### **4. RECUEIL D'1 FICHE NAVETTE**